

### Eléments de contexte

Depuis 2007, le territoire du Verdon (Parc et Syndicat Mixte des Pays du Verdon) est engagé dans l'appel à projet régional AGIR ASTER MDE. Ce programme accompagne le Verdon dans l'élaboration de sa stratégie territoriale de maîtrise de l'énergie et de lutte contre le changement climatique. La forte urbanisation de la partie ouest, liée au à la croissance démographique régionale, la pression importante des opérateurs privés d'installations de production industrielle d'électricité, la vulnérabilité du territoire aux fluctuations des coûts de l'énergie... sont autant d'enjeux qui ont souligné l'urgence d'agir et la nécessité d'établir une stratégie énergétique à l'échelle du territoire. Le bilan énergétique territorial, conduit depuis septembre 2008, est le point de départ de cette stratégie.

L'absence de définition d'objectifs communs a, jusqu'à présent, conduit les communes à réaliser des actions

ponctuelles et isolées. Le bilan énergétique offre un nouveau cadre structurant visant à mettre de la cohérence parmi ces actions et à engager le territoire vers une stratégie globale et concertée.

L'animation réalisée depuis 2008 par le Parc et le SMPV a permis la mobilisation des élus du territoire sur les thématiques énergétiques et climatiques, et l'identification des acteurs et des partenaires mobilisables (CAPEB, Chambres consulaires, Ademe, Région, Associations locales, Conseils Généraux...).

Quatre Comités de Pilotage ont été tenus, composés d'élus territoriaux et d'acteurs publics et privés. Ils ont permis de valider l'état des lieux énergétique et climatique du territoire ainsi que les enjeux (par secteur) associés, de dégager des objectifs stratégiques et de formaliser un plan d'actions.

### Situation et enjeux énergétiques du Verdon

**La consommation énergétique totale du territoire (997 000 MWh) représente 2,7 fois sa production d'énergie (374 000 MWh)**



#### Bâtiments et transports : deux secteurs dominants

Comme la majorité des collectivités de France, les enjeux énergétiques et climatiques du Verdon se situent principalement dans les secteurs des bâtiments (résidentiel, tertiaire et patrimoine communal) et des transports, qui représentent à eux seuls 89% de la consommation totale.

#### Un parc résidentiel particulièrement énergivore

Le secteur résidentiel se caractérise par un parc bâti ancien, peu rénové, composé en grande majorité de maisons individuelles.

Cette situation explique une consommation unitaire par logement largement supérieure aux moyennes nationales, notamment en raison de besoins de chauffage élevés et des équipements mal adaptés.

Le territoire du Verdon présente des conditions climatiques distinctes entre la partie est et ouest du territoire. Les plaines de l'ouest, qui s'étendent de Rians à Puimoisson et Bauduen, bénéficient d'un climat doux du fait de leur faible altitude (entre 300 et 650 m). La zone Est, d'Aiguines à Lambruisse, dispose d'un climat plus montagnard. La plupart des communes se situent entre 1 000 et 2 000 m d'altitude.

Bien que la partie ouest du territoire concentre 80% des consommations énergétiques du territoire, la partie est présente une consommation énergétique par logement supérieure à celle-ci due à des conditions climatiques plus rudes et un parc bâti peu performants

L'électricité est la source d'énergie la plus consommée sur le territoire. Le fioul domestique est un mode de chauffage encore fortement utilisé en l'absence d'alternatives. Le bois vient davantage en complément d'un système de chauffage central.

\* AGIR « ASTER MDE » : Action Globale Innovante pour la Région : Action de Solidarité Envers les Territoires pour la Maîtrise De l'Energie. Programme soutenu par le Conseil Régional et l'Ademe.

## Précarité énergétique : un enjeu croissant

Les ménages du Verdon, composés en majorité de faibles revenus, sont particulièrement vulnérables aux fluctuations des coûts de l'énergie et n'ont pas toujours les moyens financiers d'entreprendre les travaux de rénovation nécessaires. Le risque de **précarité énergétique** est réel et reste encore difficile à appréhender par les acteurs sociaux du territoire. Les actions curatives prévalent ainsi largement sur les actions préventives.

### Des déplacements importants

Le Verdon est un territoire étendu, aux topographies diverses (alpines et rurales), où l'utilisation de la voiture est une nécessité pour se déplacer. Les alternatives sont peu développées et difficilement applicables sur un territoire d'une faible densité et inégalement répartie.

Le développement de pôles d'emplois extérieurs au territoire du Parc et du SMPV (Cadarache, Manosque, Brignoles) intensifie les déplacements domicile travail.

La hausse des déplacements est également une conséquence directe de **l'étalement urbain** qui marque principalement l'ouest du territoire. L'éloignement des résidences et des équipements par rapport aux centres, engendre de nouveaux besoins de déplacements. L'est du territoire présente un taux d'équipements inférieur à l'ouest du territoire.

Les impacts environnementaux, sonores et visuels des déplacements touristiques sont également non négligeables, notamment dans la zone des Gorges du Verdon. Seul le covoiturage fait l'objet de quelques démarches non organisées à l'échelle du Verdon.

### Un développement urbain inévitable à l'ouest

Le développement du centre de recherche nucléaire ITER à Saint-Paul Lès Durance et l'influence des aires urbaines proches, sont un enjeu majeur pour l'ouest du territoire. Outre le développement économique qu'il engendre, ITER a un impact conséquent sur la démographie des communes voisines et sur leurs besoins en logement.

La faible pression foncière due à une faible densité a permis la multiplication des maisons individuelles et encouragé l'étalement urbain. Cette situation marque principalement les communes de Vinon-sur-Verdon, Gréoux les Bains, Valensole, Saint-Julien, Esparron-de-Verdon, Saint-Martin de Brômes, La Verdrière, Ginasservis, Régusse, Rians. Le développement de ces communes devrait se poursuivre jusqu'à 2025.

La prise en compte des dimensions énergétiques, climatiques et environnementales dans les documents d'urbanisme de ces collectivités est donc primordiale. Le Parc et le SMPV, dans leur rôle d'animateur, mais également dans leurs missions, ont un rôle central à jouer dans l'accompagnement de ces communes.

### L'exemplarité communale et le poids des politiques publiques

Le bilan énergétique a permis de mobiliser les élus territoriaux et de faire un état des lieux des actions menées jusqu'à présent. Il en résulte que moins de 10% des communes se sont engagées dans une démarche de maîtrise de l'énergie que se soit sur le patrimoine communal ou à l'échelle de leur territoire. Une connaissance limitée des enjeux énergétiques et climatiques, mais également des outils existants et des aides possibles, en sont les causes principales.

Même si le bilan énergétique fait ressortir un poids marginal du patrimoine communal dans les consommations territoriales (seulement 1%), l'exemplarité communale est un levier d'actions important pour la mobilisation des acteurs du territoire. La **sensibilisation**, **l'information** et la **formation** du personnel communal sont fondamentales pour permettre une gestion efficace du patrimoine et garantir cette exemplarité.

De plus, la situation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre du territoire est une résultante directe des **politiques publiques sectorielles** des communes du territoire. Les politiques **d'aménagement** ont, en effet, un impact direct sur le niveau de performance des bâtiments, mais également sur les transports (liés au développement des infrastructures, à l'étalement urbain et la proximité des équipements et services), le développement économique... Le Verdon est un territoire qui accueille un nombre important de visiteurs.

### Une production énergétique marquée par l'hydraulique

Le Verdon possède 5 centrales hydrauliques qui permettent au territoire d'être largement excédentaire dans sa consommation d'électricité (222 000 MWh). Les autres énergies renouvelables restent marginales bien qu'en croissance. La filière bois-énergie nécessite de se structurer pour diversifier l'offre énergétique. (une seule chaudière collective installée).

Production d'énergie 2007 - MWh

Bois énergie	54
Solaire Thermique	405
Solaire Photovoltaïque	24
Grande hydraulique (production moyenne annuelle)	373 700
<b>TOTAL</b>	<b>374 183</b>

Source : ORE, Edf Productions

### Un potentiel solaire important

L'énergie solaire, bien que marginale, connaît une forte progression depuis ces cinq dernières années. Le solaire thermique reste l'énergie la plus plébiscitée.

Le solaire photovoltaïque devrait connaître une très forte augmentation dans les prochains mois. En effet, le territoire est très sollicité par des opérateurs recherchant des disponibilités foncières, afin d'y installer des centrales de production (une dizaine de projets en cours recensés). A ce titre, le Parc du Verdon a engagé une réflexion sur des principes et conditions d'accueil de ce type de projet, dans un document intitulé « Position du Parc Verdon concernant l'installation du type centrale solaire photovoltaïque ou thermique de grande surface ».

Un second travail collaboratif est engagé sur l'utilisation des revenus générés par l'implantation de ces centrales dans des actions de maîtrise de l'énergie.